

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 41 ; L'an deux mille dix neuf, le 4
aout 2019 à 17h00,**

Le Conseil Municipal d'OULLES EN OISANS dument convoqué lele lundi 29 juillet 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, , Michel JORCIN, Marc PARISET

ABSENTS :

Édouard BOS ; Patrick HUSTACHE

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Lancement de la procédure de captage de la Fondayet

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les échanges avec les services de l'État, du Département et de l'Agence régionale de santé (ARS), et présente l'attribution d'une aide dans le cadre de la convention CLE EDF pour la réalisation de *travaux de captage de la source du Fondayet pour sécuriser l'alimentation en eau de la Commune.*

En parallèle des travaux urgents d'amélioration du captage de la source, il convient de lancer la procédure de création officielle de ce captage en vue de sa mise en conformité pour alimenter le réseau d'eau potable de la Commune.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

décide de lancer la procédure de création et mise en conformité du captage de la Fondayet,
et **charge** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD



Several blue ink signatures are present, along with a rectangular stamp from the Prefecture of Isère. The stamp contains the text: 'PREFECTURE DE L'ISERE', '07 AOUT 2019', and 'SECTION COMPLET N°5'.